



## LOI DU JEU FEMININ A 8 SENIORS

### Loi 1 : Le Terrain

- Un terrain de football à 8 est mis en place sur un demi terrain de football à 11.
- Les buts seront munis de filets et auront une dimension de 6m x 2m. Ils doivent être fixés selon les normes de sécurité parues au décret n°96-495 du 4 juin 1996.
- La surface de réparation aura des dimensions de 26m x 13m. S'il n'est pas possible de tracer la surface du terrain, il est conseillé d'utiliser des coupelles plates pour matérialiser les quatre angles.

### Loi 2 : Le ballon

- un ballon de type n°5 de 68 à 70 de circonférence sera utilisé pour la compétition.

### Loi 3 : Nombre de joueuses

- une équipe se composera de 8 joueuses au moins dont une gardienne de but.
- Une équipe devra comporter au moins 6 joueuses pour débuter ou poursuivre la rencontre.
- Le nombre de remplaçantes est fixé entre 0 et 4.
- Les remplaçantes peuvent entrer dans le jeu à n'importe quel moment de la partie à condition d'attendre un arrêt de jeu et de se présenter à l'arbitre.
- Les joueuses remplacées peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçantes.

### Loi 4 : Equipements des joueuses

- Les joueuses devront porter un maillot, un short, des chaussettes entièrement relevées et des protèges tibias.

### Loi 5 et 6 : Arbitres et arbitres assistants

Identique au foot à 11.

### Loi 7 : Durée de la partie

- la durée de la rencontre est de 2 x 40 minutes
- La durée de la mi temps de 15 minutes maximum.

### Loi 8 : Coup d'envoi

- les joueuses de l'équipe opposée à celle qui donne le coup d'envoi ne pourront s'approcher à moins de 6 mètres du ballon avant qu'ils ne soit en jeu.
- Un but ne peut être marqué directement sur un coup d'envoi.

### Loi 9 : Ballon en jeu ou jeu arrêté

- le ballon est hors jeu lorsqu'il franchit entièrement une des lignes du terrain que ce soit à

terre ou en l'air.

- Le jeu est stoppé ou arrêté lorsque l'arbitre siffle.

#### **Loi 10 : But marqué**

- Un but est marqué lorsque le ballon franchit entièrement la ligne de but, entre les montants et sous la barre.

#### **Loi 11 : Hors-jeu**

- le hors jeu est jugé au départ du ballon.
- Le receveur doit faire action de jeu.
- Une joueuse est en position de hors jeu si elle est plus près de la ligne adverse qu'à la fois le ballon et l'avant dernier défenseur (le hors jeu se juge à compter de la ligne médiane).
- Il n'y a pas de hors jeu sur une touche, un coup de pied de but et un coup de pied de coin.

#### **Loi 12 : Fautes et incorrections**

- Les fautes ci-dessous sont sanctionnées d'un coup franc indirect :
  - jouer de manière dangereuse
  - faire obstacle à l'évolution de l'adversaire
  - empêcher le gardien de lâcher le ballon des mains.
- Les fautes spécifiques de la gardienne de but entraînant un coup franc indirect :
  - prendre le ballon à la main sur une passe effectuée du pied par un partenaire\*
  - dégager le ballon de volée ou de  $\frac{1}{2}$  volée\*\*
  - reprendre le ballon à la main, après l'avoir lâché, sans qu'il ait été touché par une autre joueuse.
  - Prendre le ballon à la main sur une rentrée de touche effectuée d'une partenaire.

*\*seules les passes de la tête, de la poitrine ou de la cuisse sont autorisées,*

*\*\* Dans le cours du jeu, lorsque la gardienne est en possession du ballon, elle peut relancer long à la main ou après avoir posé le ballon au sol. Les dégagements de volée et  $\frac{1}{2}$  volée sont interdits. De même, il est interdit de faire rebondir le ballon devant soi avant de le reprendre de volée ou de  $\frac{1}{2}$  volée.*

- Endroit de la faute : toute faute commise par l'équipe défendante dans sa surface de réparation entraîne un penalty, à l'exception de :
  - la passe délibérée du pied à sa propre gardienne de but. Celle-ci entraîne un coup franc indirect à l'endroit de la faute (ramener le ballon perpendiculairement sur la ligne des 13 m). Le placement d'un mur est autorisée.
  - Le dégagement de volée ou de  $\frac{1}{2}$  volée par la gardienne de but (même sanction que pour la passe délibérée).
  - Toute faute commise hors des surfaces de réparation entraîne un coup franc direct ou indirect (selon le type de fautes).

#### **Loi 13 : Coup franc**

- Lors de l'exécution d'un coup franc, les adversaires doivent se trouver à au moins 6 mètres du ballon.

#### **Loi 14 : Coup de pied de réparation**

- Lors de l'exécution d'un coup de pied de réparation, le ballon sera placé sur le point de réparation, à 9 mètres de la ligne de but, face au but.

**Loi 15 : Rentrée de touche**

- Elle est effectuée à la main, comme pour le foot à 11.

**Loi 16 : Coup de pied de but**

- Le ballon est placé devant le but, à une distance de 9 mètres de la ligne de but, à 1 mètre à droite ou à gauche du point de réparation.

**Loi 17 : Coup de pied de coin**

- Le ballon est placé au point de corner.
- Les adversaires doivent se placer à au moins 6 mètres du ballon.

